

La propreté urbaine : l'affaire de tous



La propreté urbaine : l'affaire de tous

La propreté urbaine constitue un des défis majeurs de notre quotidien et de la vie d'une commune. Il appartient à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles de bonne conduite !

Nous avons le souci d'optimiser en permanence la qualité de l'entretien de l'espace public et, par là même, de contribuer à améliorer sans cesse la qualité de vie et le bien-vivre des habitants. Notre objectif est de traduire concrètement cette volonté en renforçant les moyens dédiés à la propreté et de lutter contre toutes les formes d'incivilités.

La mise en place du nettoyage mécanisé régulier des rues... Quotidiennement, les agents de la voirie balayent les rues, ramassent les déchets, mégots, masques de protection, déjections canines, affiches sauvages, encombrants....., réparent les incivilités (tags, dégradation de matériel urbain...).

Que risquent les contrevenants ? des amendes de 68€ pouvant aller jusqu'à 1500€ (article R.633-6 du Code pénal)

La Ville de Lectoure lance une campagne de communication afin de sensibiliser les Lectourois et les touristes aux incivilités. Ces supports seront déployés de façon permanente sur les panneaux de signalisation de la ville.



292791561_3605286013027777_5046512940758204476_n.jpg



292886182_434400518578506_2068108963098535620_n.jpg



293130020_1137749263824003_7829056274518425686_n.jpg